

# Le château de Gilette retrouve enfin son éclat

Plus de dix ans après la genèse du projet, les ruines de l'enceinte fortifiée ont été valorisées et sécurisées. Le public peut à nouveau découvrir ce « gardien de la vallée de l'Estéron ».

Le projet était au programme de la liste conduite par Patricia Demas lorsqu'elle a été élue à la mairie de Gilette en 2014. Celle qui est aujourd'hui sénatrice Les Républicains le voit même comme « un des projets majeurs de (sa) mandature ». Le 29 janvier, à l'occasion des vœux organisés en commun avec ceux du maire actuel, il y avait une fierté particulière de pénétrer à nouveau, pour la première fois depuis tant d'années, dans ce nid d'aigle qui offre un panorama exceptionnel sur la vallée du Var. « Un grand moment », commente le successeur de Patricia Demas, Yann Priout, très fier de cette « œuvre réussie car collective ».

## « L'édifice s'est payé un bain de jeunesse »

« L'idée, c'était de redonner ses lettres de noblesse au gardien de l'Estéron », raconte Patricia Demas. Les ruines du château du XIII<sup>e</sup> siècle, rasé par Louis XIV en 1706, étaient fermées depuis plus de dix ans à cause des risques d'éboulements et du manque de sécurité



Le château de l'Aiguille à Gilette a rouvert au public le 29 janvier. (Photos Patricia Demas et Commune de Gilette)

pour les visiteurs. Murailles et accès refaits, escaliers « plus confortables », installation de garde-corps, signalétique posée, falaises confortées, « travail sur les arases », « gros efforts sur la ferronnerie »... « L'édifice s'est payé un bain de jeunesse, indique-t-elle. On a bien insisté pour que la main de l'homme soit la plus légère possible sur les murailles ». « Le support même du château, à savoir le piton rocheux, a nécessité

purges et cloutage », précise l'architecte du projet, Philippe Donjekovic. L'objectif était de « concilier l'accueil des visiteurs et l'attractivité du site en gardant le caractère patrimonial de l'ouvrage et stopper sa dégradation », informe Pierre Tardieu du bureau Ecoxygene qui a livré les études préalables. Il fallait également prendre toutes les précautions du monde avec deux pensionnaires particuliers du château : un hibou grand-duc

qui nichait dans ses murs mais aussi la potentille saxifrage, petite fleur blanche endémique des Alpes-Maritimes qui poussait à l'intérieure de l'enceinte.

## « Un élan touristique »

Pour la sénatrice, « le château pourrait être le signe d'un renouveau, participer à un élan touristique, encourager la dynamique commerciale du village ». Et pas que : « Toute la vallée de l'Estéron pourra en bénéficier. L'idée c'est d'être dans une itinérance du tourisme vert de cet arrière-pays qui est peut-être moins connu. »

Les curieux sont déjà au rendez-vous. « Il y a des dizaines de visiteurs depuis les vœux du maire », témoigne Michel Belaud, un habitant du village qui veille sur les

oiseaux peuplant le site. C'est « un projet qui a fait l'unanimité », assure Patricia Demas bien que les Gilettois aient pu subir certaines nuisances du chantier comme les approvisionnements par hélicoptère. « Ça faisait le spectacle », positive l'ornithologue amateur.

« Les nuisances ont les a à peine senties », relativise Bruno qui possède un gîte et une maison de vacances dans la rue piétonne grimant au château. Et puis on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs. Il faut que le village vive. C'est bien pour les touristes ! » « Cette fierté locale, je la partage dans l'hémicycle avec mes collègues », rayonne la sénatrice.

OLIVIER SCLAVO  
osclavo@nicematin.fr



## 80 % de subventions

Le maire de Gilette était ravi d'arriver au bout d'un projet « long à mettre en œuvre, avec le Covid et une ingénierie financière particulière. » Voté en 2017 par le conseil municipal, le plan de financement se chiffrait à 750 000 euros. Le montant final tourne autour du million. Pour boucler ces dépenses extraordinaires, la commune a reçu le soutien de plusieurs institutions.

Ainsi que du parc naturel régional des Préalpes d'azur qui a épaulé la municipalité pour monter des dossiers. Près de 80 % des dépenses ont été couvertes : 208 000 euros provenant de la Région, 128 000 de l'État, 100 000 de l'Union européenne, 45 000 du Département. Et la Métropole Nice-Côte d'Azur a pris en charge les études de faisabilité.